

Termes de références pour la fourniture de farines enrichies enfants de moins de 5 ans, aux femmes enceintes et allaitantes dans le cadre du projet ARC Replica 2020 dans les départements de Podor, Matam et Ranérou

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le retard de l'installation de l'hivernage, les pauses et déficits pluviométriques sont des facteurs limitant le développement correct des cultures, et par conséquent les récoltes pourraient diminuer et aussi un risque élevé d'épuisement précoce des ressources fourragères et en eau de surface. Les déficits observés risquent d'entraîner une soudure pastorale précoce affectant les moyens d'existence des pasteurs et agro pasteurs dont la survie, est directement liée à celle de leur troupeau. En cette période la zone pastorale les femmes et les enfants constitue la majorité de la population restée dans les lieux, ces personnes sont ainsi exposées à un risque élevé d'insécurité alimentaire et de crise nutritionnelle. Les résultats du Cadre Harmonisé tenu en novembre 2019 estiment à 723.838 personnes les populations en phase 3 à 5 pour la période de soudure prochaine et pour l'estimation en phase courante (soudure) les personnes affectées sont de 359.646.

Un plan opérationnel du partenaire ARC Replica par le Gouvernement du Sénégal et la mutuelle panafricaine de gestion des risques de catastrophes est mis en place pour l'assistance alimentaire, la réponse attendue consiste à distribuer de l'argent, et à mener des activités de dépistage et de prise en charge de la malnutrition, d'éducation et de sensibilisation à la nutrition et à l'hygiène.

Action Contre la Faim prévoit de mettre en place un vaste plan de soutien aux populations très vulnérables dans les départements de Podor, Matam et Ranérou. En partenariat avec le Secrétariat Exécutif Conseil National de Sécurité Alimentaire (SECNSA), Sahel 3.000 et Concept (opérateurs sociaux de la région de Matam pour la Délégation Générale de la Protection Sociale et de la Solidarité nationale DGPSN) et l'Union pour la Solidarité et l'Entraide (USE) et Partenariat (agences d'exécution de la CLM), la Fédération des Associations du Fouta pour le Développement FAFD et ACF vont appuyer autour de 11.273 bénéficiaires (9.126 enfants de moins de 5 ans et 2.177 femmes enceintes et allaitantes) dans les départements de Matam et Ranérou (région de Matam) et de Podor (Région de Saint-Louis). Le ciblage des bénéficiaires sera réalisé entre décembre et janvier 2020, et les ménages issus de ce processus seront appuyés dans la période allant de février à juin 2020.

II. OBJECTIF

A travers ce partenariat, il s'agira d'assurer les besoins nutritionnels spécifiques pour les enfants de moins de 5 ans ainsi que pour les femmes enceintes et allaitantes (FEFA) par la distribution en nature de farine enrichie produite localement.

III. SERVICES DU FOURNISSEUR

Les services du fournisseur comprennent :

- La fourniture de 100 tonnes de farines enrichies destinées à ACF pour le compte des régions de Matam et Saint-Louis. Le dossier est constitué en deux lots.
 1. **Lot 1** : fourniture de 60 tonnes de farines enrichies pour le département de Podor.
 2. **Lot 2** : fourniture de 40 tonnes de farines enrichies pour les départements de Matam et Ranérou.
- Les livraisons se fera en trois périodes allant de mars à mai 2020 (3 livraisons d'environ 33 tonnes par mois, réalisées au moins entre 3 et 5 semaines d'intervalle).

IV. CARACTERISTIQUES DE LA FARINE

Composition nutritionnelle et valeur énergétique

Désignations	Composition nutritionnelle pour 100 g de farine
Protéines	11 g
Lipides	10 g
Calcium	241 mg
Fer	18 mg
Zinc	10 mg
Magnésium	128 mg
Vitamine A	930 µg Eq RE
Vitamine B12	0,4 µg
Vitamine E	12 mg
Totale valeur énergétique pour 100 g de farine	377 Kcal

L'appel d'offres s'adresse à toutes les personnes physiques ou morales installées au Sénégal régulièrement patentées ou dispensées de l'être, inscrites au registre du commerce.

ACF invite fournisseurs admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les fournisseurs intéressés doivent présenter les informations avérées démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution de ces services.

Tableau récapitulatif des critères d'évaluation

Rubriques	Désignations des critères	Exemple de points attribués
Qualité du produit	Caractéristiques farine en rapport avec les spécifications techniques	10
	Composition nutritionnelle des farines composées élaborées	10
	Expertise et expérience du fournisseur dans le domaine	10
	Qualité et type de l'emballage et conditionnement	5
Production et conditionnement	Capacité de production journalière	10
	Conditions et durée de conservation ou de vie	10
	Mode de communication et de transmission des livrables	5
	Qualité du réseau de distribution	5
	Capacité de stockage	5
	Délai de livraison	5

Tableau récapitulatif des critères d'évaluation (suite)

Cohérence de l'offre financière	Prix du produit (Rendu aux magasins ACF-Base – Ndioum et Matam)	10
	Adéquation entre la qualité et le prix proposés (rapport qualité/prix)	5
	Validité de l'offre proposée	5
	Mode et modalité de paiement de la prestation	5
TOTAL POINTS ATTRIBUES		100

V. LOGISTIQUE ET ADMINISTRATION

- Durée et délais de livraison ;
- Validité de l'offre ;
- Références.

VI. FINANCES

- Capacité de mobilisation financière journalière ;
- Accessibilité et mode de paiement.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par fac-similé ou par courrier électronique au plus tard le **07 janvier 2020 à 17 heures**.

Les fournisseurs intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : 8 heures à 17 heures.

ACF-Sénégal 1^{er} étage – A l'attention de M. Maxime Léger, Coordinateur Logistique– Ngor Almadies lot N°13 Bis Rue NG 96 Dakar BP SN, Dakar – Sénégal – Tél : + 221 77 728 96 47 ou 77 728 94 40 –
E-mail : mleger@sn.acfspain.org , mfall@sn.acfspain.org ou pndoye@sn.acfspain.org.